



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Samedi prochain, 7 juillet 2018 : 1^{er} samedi du mois

Méditation proposée :	2 ^e mystère douloureux : La flagellation Version internet, cliquez ICI. Version PDF, cliquez ICI.
Offrir ce 1 ^{er} samedi pour réparer ...	les blasphèmes contre la virginité de la Sainte Vierge

Lettre de liaison n° 77 (3 juillet 2018)

Chers amis,

À propos de la dévotion réparatrice du premier samedi du mois, une lectrice nous a récemment adressé une question pertinente. Parlant du chapelet à réciter et des 15 minutes de méditation à faire ce jour-là, elle nous confie : « *Je n'ai pas précisé au ciel avant ces prières que c'était dans le but de la réparation au cœur de Marie* », puis ajoute « *Dois-je recommencer une série le mois prochain ?* »

Cette question est en effet importante, car dans les apparitions de 1916 et 1917, le mot réparation revient quatre fois : deux fois dans les paroles de l'Ange et deux autres fois dans celles de Notre-Dame. Et on peut même dire que la notion de réparation figure six fois, car la dernière phrase de l'Ange est : « *Réparez leurs [les hommes ingrats] crimes et consolez votre Dieu.* » Et la Sainte Vierge demandera la communion "réparatrice" des premiers samedis du mois. C'est donc un point important du message de Fatima. Notre-Seigneur le confirma un peu plus tard à sœur Lucie. Le 15 février 1926, Il lui confia : « *Les âmes qui font les cinq premiers samedis avec ferveur et dans le but de faire réparation au Cœur de ta Mère du Ciel me plaisent davantage que celles qui en font quinze, tièdes et indifférents.* » (Voir [lettre de liaison n° 30](#)) L'esprit de réparation plait donc à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà pourquoi il est important de bien comprendre ce qu'est cet esprit.

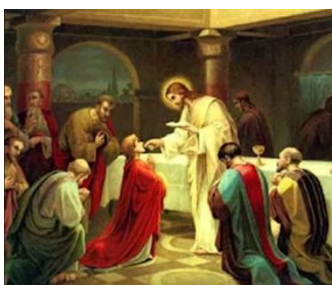
Or qu'a demandé exactement Notre-Dame ?

C'est le 10 décembre 1925 qu'elle exprima formellement la demande concernant la communion réparatrice :

« *À tous ceux qui, pendant cinq mois, le premier samedi, se confesseront, recevront la sainte Communion, réciteront un chapelet et me tiendront compagnie pendant quinze minutes, en méditant sur les quinze mystères du Rosaire en esprit de réparation, je promets de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de leur âme.* »

Telle que la phrase est tournée, on peut légitimement se poser la question de savoir si l'esprit de réparation concerne les quatre pratiques indiquées ou seulement la dernière ? La réponse se trouve dans le dialogue qui eut lieu le 15 février 1926 entre sœur Lucie et l'Enfant-Jésus : « — *Mon Jésus ! Bien des âmes ont de la difficulté à se confesser le samedi. Si vous permettiez que la confession dans les huit jours soit valide ? — Oui. Elle peut être faite même au-delà, pourvu que les âmes soient en état de grâce le premier samedi lorsqu'elles Me recevront, et que, dans cette confession antérieure, elles aient l'intention de faire ainsi réparation au Sacré-Cœur de Marie. — Mon Jésus ! Et celles qui oublieront de formuler cette intention ? — Elles pourront la formuler à la confession suivante, profitant de la première occasion qu'elles auront pour se confesser.* » (Voir l'article [Toute première lettre de sœur Lucie sur la dévotion au Cœur Immaculé de Marie](#))

Ce bref dialogue indique clairement que la confession, premier des points mentionnés, est à faire en esprit de réparation. C'est donc bien que les quatre pratiques doivent être faites dans cet esprit. Et si nous oublions ? Pour la confession, Notre-Seigneur a dit qu'il acceptait que l'intention soit formulée à la confession suivante. Il est légitime de penser qu'il peut en aller de même pour la méditation de 15 minutes et le chapelet : nous pouvons formuler l'intention à la première occasion que nous aurons de méditer un quart d'heure ou de dire un chapelet,



sous réserve que cet oubli ne soit pas systématique. D'où l'intérêt d'essayer de faire tout ce qu'a demandé Notre-Dame le samedi : l'effort demandé sera en lui-même la preuve que nous voulons le faire dans cet esprit.

Mais qu'est-ce que l'esprit de réparation et pourquoi réparer ?

Il est important de bien comprendre cette notion si on veut vraiment satisfaire la demande de Notre-Dame. Il existe au moins quatre raisons de réparer.

- Nous devons réparer pour nos propres fautes. Dans son *Précis de théologie ascétique et mystique* (n° 736), le chanoine Tancqueray dit : « *Le péché est une véritable injustice, puisqu'il dérobe à Dieu une portion de cette gloire extérieure à laquelle il a droit ; il exige donc en justice une réparation, qui consistera à rendre à Dieu, dans la mesure où nous le pouvons, l'honneur et la gloire dont nous l'avons privé par notre faute.* »
- Par charité, nous pouvons aussi réparer pour les péchés commis par d'autres. Dans un article intitulé *Le devoir de réparation*, le père Garrigou-Lagrange o.p. écrit : « *Le juste peut faire célébrer des messes et gagner des indulgences pour les défunts, et peut aussi solder pour un autre juste la peine temporelle due aux péchés déjà remis. Saint Paul dit en effet : "Portez les charges les uns des autres" (Gal VI, 2). Saint Thomas l'explique (I^{er} II^o, Q. 13, a. 2) et il note que si les créanciers humains admettent qu'on leur paye les dettes des autres, combien plus le Seigneur l'admet-il ; d'autant que souffrir pour autrui suppose une plus grande charité que souffrir pour soi.* » Réparer pour les autres est donc non seulement possible, mais un acte d'une grande charité.
- Nous pouvons aussi réparer pour toutes les injustices subies par Notre-Seigneur, notamment pendant sa Passion. Dans l'encyclique *Miserentissimus Redemptor* du 8 mai 1928, Pie XI enseigne : « *La créature (...) doit offrir à l'égard de l'amour incréé une compensation pour l'indifférence, l'oubli, les offenses, les outrages, les injures qu'il subit : c'est ce qu'on appelle couramment le devoir de réparation.* » Et le pape précise : « *Le devoir de réparation et d'expiation s'impose en vertu d'un motif impérieux de justice et d'amour. (...) Ce devoir d'expiation incombe au genre humain tout entier.* »
- Enfin, le message Fatima nous apprend que nous devons aussi réparer, plus particulièrement le premier samedi du mois, pour les blasphèmes contre le Cœur Immaculé de Marie. En effet, le 29 mai 1930, sur une question de sœur Lucie Lui demandant pourquoi cinq premiers samedis du mois en l'honneur des douleurs de Notre-Dame, Notre-Seigneur après avoir nommé les cinq blasphèmes contre le Cœur Immaculé de Marie, ajouta : « *Voilà, ma fille, le motif pour lequel le Cœur Immaculé de Marie M'a inspiré de demander cette petite réparation, et, en considération de celle-ci, d'émouvoir ma miséricorde pour pardonner aux âmes qui ont eu le malheur de l'offenser.* » (Voir l'article [Deux lettres de sœur Lucie sur la dévotion au Cœur Immaculé de Marie](#))



Certes, l'acte de réparation parfait a été accompli par le Christ sur la Croix. Mais Dieu a voulu que tout homme soit associé à cette œuvre de salut et de réparation. Car s'Il est la source de cette rédemption, le Christ, tête de l'Église, veut aussi que ses membres unissent leurs souffrances aux siennes. C'est ce qu'enseigne saint Paul : « *Je complète en ma chair ce qui manque aux souffrances du Christ.* » (Col 1, 24) Voilà pourquoi l'Église nous incite régulièrement à faire des actes de réparation. Par exemple, dans l'encyclique *Miserentissimus Redemptor*, Pie XI ordonne de réciter [un acte de réparation au Sacré-Cœur](#) tous les ans le jour de la fête du Sacré-Cœur (vendredi qui suit le 2^e dimanche après la Pentecôte).

Ainsi, si nous voulons vraiment faire ce que demande notre Mère du Ciel et ainsi plaire à son divin Fils, nous devons essayer de nous imprégner de cet esprit de réparation au cours des quatre exercices que Notre-Dame nous demande de faire chaque premier samedi du mois. La méditation proposée pour ce premier samedi du mois nous y incitera plus particulièrement, car la flagellation de Notre-Seigneur est un épisode très dur que l'Église nous invite cependant à méditer quatre fois par an : le dimanche des Rameaux, les mardi, mercredi et vendredi saints, nous incitant à réparer pour tous ces coups que Notre-Seigneur a injustement reçus.

Samedi, accomplissons donc avec zèle et dans un véritable esprit de réparation, les actes de la dévotion réparatrice.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.

Yves de Lassus

Divers

La prochaine consécration au Cœur Immaculé de Marie est organisée pour le 15 août, fête de l'Assomption. La préparation à cette consécration commencera le 13 juillet.

Le 20^e rosaire vivant est presque complet. Il ne manque plus que 4 personnes pour le compléter.